Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 613

Artikel: Radio romande : la politique au soir le soir

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012300

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CODE PÉNAL

L'Union syndicale fidèle à elle-même

L'Union syndicale suisse s'engage résolument dans la bataille référendaire contre la révision du Code pénal. L'extrême-gauche avait lancé le mouvement; le parti socialiste a suivi après l'échec, à ce chapitre, de ses représentants au Parlement. Avec l'arrivée de l'USS, le camp des opposants prend singulièrement du poids et les chances de succès deviennent réelles.

Les hésitations que nous exprimions (DP 598) au sujet du double tranchant de l'arme référendaire ne sont dès lors plus de mise.

Bref rappel. Le Conseil fédéral commet un projet de révision du Code pénal pour mieux réprimer les nouvelles formes de criminalité. Ce projet contient deux dispositions inacceptables: la répression de la provocation publique à la violence et celle des actes dits «préparatoires» dont on voit bien à quelles limitations injustifiées des libertés individuelles elles peuvent conduire (DP 540).

Deuxième acte. Le gouvernement central recule face à la réaction hostile des cantons et des organisations consultées.

Troisième acte. Le Parlement passe outre et confirme l'intention première du Conseil fédéral.

L'engagement syndical a peut-être surpris dans les petits cercles de l'officialité helvétique. En fait, l'Union syndicale a pris sa décision en toute sérénité. Pas de panique dans ses rangs, mais la constatation raisonnée que ces nouvelles dispositions pénales sont inutiles et peut-être dangereuses. Les syndicalistes pensent au premier chef à l'exercice du droit de grève. Ce faisant, ils renouent avec leur histoire: en 1922 déjà l'Union syndicale réussissait à faire rejeter par le souverain une révision du Code pénal motivée très directement par la grande peur de la bourgeoisie lors de la grève générale de 1918.

ÉLECTIONS À LAUSANNE

La prime aux gentils

Etre gentil, c'est électoralement plus payant que d'avoir du caractère. Curieux à quel point les citoyens sont sensibles au comportement aimable s'exprimant dans les innombrables représentations à discours fades, et non pas aux faits et aux actes. Le saccage de la place de la Riponne à Lausanne a laissé impunis les magistrats qui en ont porté la responsabilité. En revanche, la réussite du remodèlement de la place Saint-François, toujours à Lausanne et quelques années plus tard, ne vaut pas au socialiste Marx Lévy la reconnaissance des Lausannois.

Donc, tous comptes faits, pas besoin d'être grand clerc pour prédire à la commune lausannoise une législature pour le moins agitée et surtout des frictions entre le législatif et l'exécutif. Le syndic radical Martin, qui se vantait d'être un homme de centre-gauche, se retrouve à la tête d'une municipalité de centre-droit, sans majorité devant le Conseil communal (législatif), avec une équipe, disent tous les observateurs, affaiblie. Il faudra en conséquence redoubler de gentillesse!

Au deuxième tour de scrutin pour l'élection des municipaux, le candidat écologiste (sortant) Rochat a fait un résultat sauvant l'honneur. Sans diminuer ses qualités, on s'étonnera que les sportifs soient descendus dans l'arène en sa faveur sous une forme aussi tapageuse: d'abord parce que ces mêmes sportifs aiment à dire que le sport et la politique «ça fait deux», et ensuite parce que la reconnaissance à un magistrat prenait, ainsi rédigée sous forme de placards publicitaires, la forme d'un clientélisme.

PS. Une femme (libérale) élue à la municipalité

lausannoise (à Morges, une socialiste est également élue à l'exécutif): une réussite à souligner. Tout en se rappelant qu'en ville de Berne, une socialiste (aujourd'hui, «indépendante»), Ruth Geiser-Im Obersteg, préside aux destinées du département des Travaux publics. Précédent d'une femme ayant assez de poigne pour résister aux pressions de tous genres qui sont traditionnellement le lot des TP.

RADIO ROMANDE

La politique au soir le soir

Lundi passé 2 novembre. Après un entretien avec le conseiller fédéral Leo Schlumpf, soucieux d'«occuper les fréquences», Leo Schürmann, directeur général de la SSR et plus machine à décider que jamais, décroche son téléphone: René Schenker, directeur de la Radio-TV romande, est sommé de dire quand le programme de nuit peut démarrer; renseignements pris à La Sallaz, la réponse tombe: après-demain, soit dès mercredi à minuit. Sur quoi Bernard Nicod s'en va pour Olten, où se tient jusqu'au mercredi matin une réunion des directeurs de programme et autres chefs d'information sur les radios locales.

MARDI

La rumeur se répand dans les studios. Pierre Walker, remplaçant de B. Nicod, croit à un canular. Au studio de Genève, d'où sera «piloté» le programme nocturne, on sable le champagne (Fr. 3400.—). En fin d'après-midi, une circulaire signée R. Schenker confirme la bonne nouvelle, donnée également à la télévision le soir même.

MERCREDI

La presse félicite plus ou moins sincèrement la radio romande pour son dynamisme, et s'interroge sur le sort du troisième programme, dont le «préparateur» genevois, Jean-François Acker, va devoir causer six heures par nuit dans le poste. A midi, ledit et B. Nicod tiennent conférence par Ericovox: de la musique avant toute chose, et en avant dans l'inconnu! Dans l'après-midi, R. Schenker écrit une lettre aux représentants de l'organisation institutionnelle (Société de la radio-télévision romande et sociétés cantonales) pour leur annoncer que, par ordre et aux frais du directeur général, RSR émettra 24 heures sur 24, dont six heures sans information.

Mobilisation générale chez les journalistes: pas de radio sans info! Bernard Petterson, président de leur comité, se démène tant et si bien qu'on ouvre une liste de «flashistes» bénévoles pour les nuits à venir: les chefs se retrouvent en tête, Matthey-Doret prendra le micro la première nuit, Daniel Favre et Christian Sulzer assureront la relève. On avisera pour la suite. L'enthousiasme y pourvoira.

Côté organisations du personnel, on relit la Convention collective de travail — d'un œil évidemment moins critique à Genève — où le suremploi est garanti pour les semaines à venir. A Lausanne, la violation des articles 6 et 59,1 de la CCT semble évidente: la direction a «oublié» d'informer le personnel sur les postes de travail et sur les objectifs de sa politique structurelle. Allons, allons, pressons.

JEUDI

A zéro heure, en présence de R. Schenker, le programme de nuit démarre. Sans budget, sans programmation pour le lendemain, sans la facilité technique refusée par les PTT (pour les OUC, la commutation directe depuis le studio de Genève n'existe pas, il faut passer par la «continuité» de La Sallaz, où un technicien doit donc veiller).

Question organisation, c'est le flou intégral: où prendre les «flashistes», déjà en sous-nombre? et les techniciens, dont les plans de travail sont faits

trois semaines à l'avance? et qui relayera J.-Fr. Acker après les six premières nuits?

VENDREDI

Et l'organisation institutionnelle dans tout cela? demande son président, Hermann Pellegrini, qui tient Comité directeur le matin et Assemblée générale l'après-midi. Il a l'air fin, le président: la Romandie aux ordres de Berne, la SRTR gratifiée d'une bafouille déjà fausse à l'heure de sa réception, et ce Leo Schürmann qui fonce en oubliant le partage hautement diplomatique des tâches entre Lausanne et Genève. Bref. L'assemblée générale vote quand même le budget pour 1982, à l'unanimité moins douze abstentions (sur une trentaine de présents).

UNE SEMAINE PLUS TARD

Rien n'est résolu: les rapports de force entre Berne et la Romandie restent à (re)définir, Radio Mont-Blanc cherche encore son auditoire, le programme de nuit de la RSR doit apprendre à connaître le

public des différentes tranches horaires (couchetard, boulangers, lève-tôt, etc.). Le personnel n'a pas dit son dernier mot, l'organisation institutionnelle encore moins (rendez-vous le 27 novembre). Quant aux préparatifs pour le troisième programme, ils ne sont paraît-il pas au point mort... Mais tout cela n'est rien. Tout juste des préoccupations de petits esprits enfermés dans leur cadre, régional ou professionnel. L'affaire doit être contemplée de plus haut, au niveau national donc: de Berne, la fuite en avant dans le secteur de la radio (alémanique il y a huit mois, romande ces jours) permettrait à la fois: primo, de montrer que M. Schlumpf, efficacement relavé par Leo Schürmann, sait prendre des décisions d'état-major, et secondo, de distraire les populations romandes qui se montrent volontiers trop préoccupées par Kaiseraugst.

Même les grands stratèges de Radio Mont-Blanc n'avaient pas vu l'enjeu. Ils se croyaient la cause de tout ce remue-ménage sur les ondes, et les voilà ramenés à plus justes proportions: pas la cause, tout juste une occasion, une coïncidence. Un (seul) bon point pour le monopole.

CONSOMMATRICES

Le démarrage par la pub

Le journal suisse alémanique correspondant — en plus modeste — à «J'achète mieux» s'appelle «Prüf mit». Il paraît tous les deux mois, sur 32 pages, avec un tirage qui plafonne à 35 000 exemplaires («J'achète mieux» compte environ 50 000 abonnés).

Pour élargir le cercle de ses lecteurs, «Prüf mit» a décidé un grand coup à l'occasion du 20e anniversaire de l'association éditrice (Konsumentinnenforum): un numéro spécial, tiré à 500 000 exemplaires sur les presses du «Tages Anzeiger», distribué

gratuitement dans la région de Zurich, et financé par... la publicité: 18 pages sur 48, signées par les grands noms de l'industrie des articles de marque (Unilever, Electrolux, etc.), du secteur des services (Kuoni, Swissair) et, bien sûr, tout le gotha de la grande distribution («votre» Migros, «la» Coop, etc.).

Sans oublier les bons vœux du conseiller fédéral Honegger (qui se moque plutôt des consommateurs d'ordinaire) et de quelques autres.

Triste, infiniment triste. Quand la «NZZ» faisait payer son numéro-jubilé (200 ans) par la grande industrie et la place financière suisses, il n'y avait rien à redire. Mais le consumérisme financé par le business...